Suite Ã l'entretien rÃ©alisÃ© Ã El Watan paru le 11.11.11

RÃ©action de Khalida Toumi et Zehira Yahi

RÃ©action de Khalida Toumi et Zehira Yahi

El Watan. 18.11.11

Le ministÃ¨re de la Culture nous a envoyÃ© un complÃ©ment dâ€™information suite Ã lâ€™entretien rÃ©alisÃ© dans le numÃ©ro de vendredi dernier avec le chercheur algÃ©rien Ammar Kessab sur la question des politiques culturelles.

Ammar Kessab, chercheur et expert en management culturel, a reconnu dans l'interview, qu'il a accordÃ©e Ã El Watan Week-end dans son Ã©dition du 11 novembre 2011, la relance effective de l'action culturelle Ã partir des annÃ©es 2000. Cette relance n'a Ã©tÃ© rendue possible que par les efforts constants et l'inlassable sensibilisation dÃ©ployÃ©s par le secteur en charge de la culture pour que la crÃ©ation artistique et littÃ©raire soit de nouveau revalorisÃ©e et qu'elle soit incluse dans les prioritÃ©s des politiques publiques du gouvernement. Ces efforts ont, heureusement, trouvÃ© une Ã©coute attentive qui s'est concrÃ©tisÃ©e, notamment par la revalorisation du budget allouÃ© au secteur.

Du reste, ce nÃ©cessaire rÃ©ajustement du budget n'est pas exclusif Ã la culture, car tous les secteurs ont bÃ©nÃ©ficiÃ© d'une rÃ©vision Ã la hausse de leur budget dans le cadre du programme de dÃ©veloppement et d'investissement du pays. Le ministÃ¨re de la Culture, soucieux de garantir Ã l'artiste les conditions nÃ©cessaires Ã la crÃ©ation et Ã l'Ã©mergence des talents, a dÃ©fini une politique culturelle qui assure la pÃ©rennitÃ© de notre savoir-faire artistique et littÃ©raire, dans un monde qui s'uniformise et oÃ¹ l'hÃ©gÃ©monie culturelle est une tendance forte, un danger permanent contre lequel il faut lutter. Conscient de ces risques qui guettent nos crÃ©ateurs, le ministÃ¨re de la Culture s'est investi avec beaucoup de volontÃ© dans le dÃ©bat ouvert par l'Unesco en 2005 Ã Paris sur la convention relative Ã la protection et la promotion de la diversitÃ© des expressions culturelles.

L'AlgÃ©rie a dÃ©fendu avec persÃ©vÃ©rance et dÃ©termination le principe juste et noble de la dÃ©fense de la diversitÃ© des expressions culturelles et la nÃ©cessitÃ©, pour l'humanitÃ© d'avoir cet instrument juridique qu'est la convention de 2005. Ce principe guide la politique du ministÃ¨re de la Culture aussi bien vers l'extÃ©rieur pour faire face aux dÃ©fis de la domination et la suprÃ©matie induits par la mondialisation en dÃ©fendant l'exception culturelle, mais aussi Ã l'intÃ©rieur du pays, en crÃ©ant les conditions idoines pour que les diffÃ©rentes expressions culturelles puissent s'Ã©panouir.

M. Kessab a reconnu que les nombreux festivals et autres manifestations culturelles vont dans le sens du respect de ce principe. Il convient de rappeler que ces festivals et les activitÃ©s culturelles, programmÃ©s au niveau local, sont organisÃ©s en coordination et concertation avec les associations culturelles ainsi qu'avec les femmes et hommes de culture, mais selon un encadrement juridique et rÃ©glementaire qui assure la transparence et le contrÃ´le de la gestion des deniers publics. Cette relance de l'action culturelle a, par ailleurs, permis aux artistes algÃ©riens et aux centaines d'associations de trouver des opportunitÃ©s permanentes pour mettre en valeur leurs crÃ©ations et le produit de leur travail.

La condition de l'artiste est une prioritÃ© du ministÃ¨re de la Culture qui n'a pas cessÃ© de plaider cette cause jusqu'Ã obtention, rÃ©cemment, du texte portant crÃ©ation du Conseil national des arts et de la culture. Cet organisme, composÃ© essentiellement de grandes figures et compÃ©tences reconnues de la culture, veillera Ã l'amÃ©lioration de la condition de l'artiste et sa reconnaissance. Enfin, mÃªme si - je cite - Â«le budget consacrÃ© Ã la culture reprÃ©sente les budgets de la GrÃ¨ce et du Portugal rÃ©unisÂ», il suffit de rappeler que le budget de la culture en AlgÃ©rie est encore trÃ¨s loin des normes de l'Unesco qui

encouragent les pays en dÃ©veloppement Ã consacrer 1% de leur budget global Ã la culture. Par ailleurs, il aurait fallu rappeler que la GrÃ¨ce et le Portugal ont adoptÃ© le modÃ¨le anglo-saxon comme modÃ¨le de gestion de la culture, c'est-Ã -dire le Â«tout marchÃ©Â».

L'AlgÃ©rie, quant Ã elle, se rapproche davantage du modÃ¨le franÃ§ais qui, de notre point de vue, est le plus pertinent, car il considÃ¨re vital et nÃ©cessaire que l'Etat s'implique avec une politique volontariste, des institutions et des budgets consÃ©quents pour ne pas sacrifier l'Ã¢me du peuple franÃ§ais et sa spÃ©cificitÃ© culturelle aux diktats du marchÃ© et Ã la dictature des profits. Ce n'est qu'Ã ce prix que la France a pu, par exemple, rÃ©sister Ã Hollywood et elle a raison. Pour finir, nous tenons Ã corriger deux informations fausses et dangereusement erronÃ©es.

La premiÃ¨re qui veut faire croire que le ministÃ¨re de la Culture a Â«nationalisÃ©Â» tous les espaces culturels. En vÃ©ritÃ©, face Ã toutes les salles de cinÃ©ma entre les mains des APC, le ministÃ¨re ne possÃ¨de qu'un maigre rÃ©seau de cinÃ©mathÃ¨ques et deux salles Ã Alger (El Mougar et Ibn Zeydoun) ! Face Ã plus de 600 centres culturels entre les mains des APC et du ministÃ¨re de la Jeunesse et des Sports, le ministÃ¨re de la Culture dÃ©tient 38 maisons de culture en activitÃ© et 9 en construction. La deuxiÃ¨me contrevÃ©ritÃ© est que l'action de la sociÃ©tÃ© civile a Ã©tÃ© Â«rÃ©duite Ã nÃ©antÂ». Archifaux. GrÃ¢ce aux festivals institutionnalisÃ©s, c'est la sociÃ©tÃ© civile, notamment les artistes de tout le territoire national, qui agit, travaille et produit.

Evidemment dans un cadre rÃ©glementaire qui permet la stricte transparence dans les dÃ©penses des deniers publics et la garantie que les objectifs culturels des festivals soient atteints. Nous n'avons aucune honte Ã dÃ©clarer tout haut que nous nous sommes inspirÃ©s de pays europÃ©ens, notamment la France, pour tracer cette politique, car nous avons considÃ©rÃ© que ce modÃ¨le de gestion est bon pour notre peuple. Nous invitons le chercheur Ã se rapprocher du ministÃ¨re de la Culture pour Ã©viter les contrevÃ©ritÃ©s dans les rÃ©sultats de recherche, car sa rigueur et sa crÃ©dibilitÃ© en dÃ©pendent.

Zahia Yahi, directrice du cabinet du ministÃ¨re de la Culture

Posté par : alger-culture, le November 18 2011 09:47:36